

# LE PAYSAGE CULTUREL DE HUÉ

Nguyen Thi Huong Hué, Le Thi An Hoa  
Armand Colin/Dunod – L'information géographique (2014)

## Introduction

Hué est une cité féodale au sud du Nord Vietnam. Elle a pendant longtemps représenté l'unité du Nord et du Sud (lentement bâtie par la dynastie Nguyen entre XVI-XIX, et artificiellement maintenue comme siège dynastique par le protectorat français). Volonté de faire entrer cette cité au patrimoine mondial de l'UNESCO car elle représente à la fois l'âge d'or du VN, mais constitue aussi un « exemple exceptionnel de capitale féodale orientale ».

Les « maisons-jardin » sont représentatives du patrimoine culturel vietnamien, mais elles sont aussi pour la plupart très dégradées. L'inscription à l'UNESCO permettrait une restauration et une protection de ce site, mais aussi une reconnaissance architecturale et spirituelle.

En effet, Hué ne représente plus aujourd'hui cette unité Nord-Sud. Elle n'est qu'une ville provinciale, supplantée par Saïgon et Hanoï, et concentre peu d'activités. En raison de son héritage politique (monarchie) et religieux (bouddhisme, taoïsme) cette ville a autrefois été effacée du patrimoine national. Or aujourd'hui, on identifie ce site comme caractéristique de l'identité nationale vietnamienne → inscription à l'UNESCO.

→ **Problématique** : Analyse de la rupture patrimoniale alors que le patrimoine est habité.

## Le processus de patrimonialisation

Jusqu'en 1975, peu de choses ont été entreprises à l'égard de Hué : la ville a été considérée comme capitale impériale et donc propriété privée sous la colonisation. Après les accords de Genève (1954) sur la décolonisation, la Rep démocratique du VN a fait un plan de conservation de monuments mais Hué n'y était pas inclus (notamment parce qu'elle est restée propriété privée de la famille royale).

Amadou M'Bow, président-directeur général de l'UNESCO fait un visite en 1981 : la dégradation d'un tel « chef d'œuvre de la poésie urbaine » l'inquiète → inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Les multiples efforts déjà entrepris avant la loi de 1975 qui stipule que tout bien patrimonial deviendra propriété nationale, permirent de sauver plus de 155 monuments ! Ces résultats appuyèrent, en plus d'une campagne culturelle autour du site, l'inscription de Hué à l'UNESCO.

La mission de l'ICOMOS de 1993 est impressionnée par ces efforts, elle loue « la qualité des travaux » effectués dans le respect des traditions → 11/09/1993 : l'ensemble des monuments de Hué sont inscrits. La question des maisons-jardin (MJ) ne se posera que plus tard.

## Le choix de la patrimonialisation

Hué est une ancienne capitale impériale. Les MJ concentrent la culture Hué et la géomancie, avec la même rigueur que celle du palais impérial. Les jardins représentent, à l'échelle réduite, le « grand jardin de la nature ». Ces MJ étaient habitées par l'élite vietnamienne.

Ces MJ appartiennent au **paysage culturel** en tant qu'espace « **clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme, ce qui comprend les paysages de parcs et de jardins créés pour des raisons esthétiques** ». Le paysage culturel est « **un bien culturel** » en tant qu'il témoigne de l'« **évolution de la société et des établissements humains au cours du temps** »<sup>1</sup>.

1 Centre mondial du patrimoine, 2012, Annexe



*Illustration 1: Localisation des ensembles monumentaux à Hué (cerclés sur le plan)*

Il est difficile de faire de Hué une **ville historique**, car elle n'est ni une ville morte, ni très dynamique, et elle ne recèle pas de trésors archéologiques. C'est surtout la **discontinuité spatiale** qui joue en sa défaveur : elle possède des îlots de MJ et ses monuments, dont les plus remarquables sont des tombeaux royaux et des temples, sont dispersés autour de grands jardins.

**Ces MJ sont toujours habitées** mais différemment qu'à l'ancien régime. Leur classification rend leur gestion plus délicate : le VN semble avoir opté pour une survalorisation du patrimoine dans une optique touristique.

### **Le patrimoine a une histoire**

Les MJ sont des maisons où plusieurs familles cohabitent. Autrefois habitées par des nobles et des artistes, les propriétaires d'aujourd'hui sont très divers par leurs origines sociales<sup>2</sup>.

→ **Pb** : aujourd'hui, les propriétaires, même ceux issus des anciennes familles, revendiquent des maisons plus confortables// maisons modernes, sans habitats collectifs et sans les contraintes du classement → **pb de restauration** : 60% des MJ sont occupées par une famille élargie, dont personne ne s'occupe vraiment puisque c'est un **bien collectif**.

Les propriétaires<sup>3</sup> issus des anciennes familles reprennent la maison pour des motifs plutôt sentimentaux → **maison des ancêtres, souvenirs...** Ils ne veulent pas voir leur maison exposée au yeux de tous, or les touristes seront mécontents de pas admirer leur habitat.

→ **contradiction entre le tourisme** qui permettrait de conserver et restaurer les MJ mais qui impose une exposition aux visiteurs, et **la volonté des habitants** qui veulent se détacher du mode de vie traditionnel et conserver leur intimité.

### **La réalité sociale**

Une MJ doit être l'objet d'un entretien minutieux, d'autant que le climat rend difficile la conservation de ces maisons en bois. La présence de touristes, le poids de l'administrat°... sont aussi pesants. Les **mutations sociales** accroissent les difficultés de prises en charge : valorisation sociale de familles plus restreintes qui conduit à une séparation de l'habitat au sein des MJ (alors

<sup>2</sup> L'Etat VN a notamment expropriée des famille de nobles qui n'étaient pas en accord avec la politique socialiste.

<sup>3</sup> En réalité il n'y a pas de droit de propriété sur ces maisons

qu'elles sont traditionnellement un lieu de vie collectif), utilisation du jardin à des fins économiques et non plus géomanciennes, parcellisation des jardins etc... → **perte** des notions de vie en collectivité, culte des ancêtres etc... qui sont à la base de la philosophie huéenne.

Les **mutations politiques** sont aussi responsables de ce « **désintérêt total** » : les « politiques agraires » au Nord (1953-56), au Sud et au Centre (1955-1975) visèrent à abolir le système féodal → les anciennes propriétés (dont les MJ) sont pour la plupart redistribuées aux paysans pauvres et divisées par familles.

→ le paysage culturel a disparu puisqu'il n'existe plus de grands jardins. « **Invoquer le patrimoine revient [donc] à tenter une folklorisation de la MJ, en maintenir l'aspect sans le fond** »

## **Un patrimoine économique plus que culturel**

La réforme socialiste et la pression urbaine ont conduit les occupants des MJ à parceller leur habitat et à en vendre une partie. Surtout depuis les 1970-80s, le jardin qui, dans la culture Hué, est le reflet d'un habitat pur, proche de la nature, se transforme en jardin potager pour augmenter les revenus des habitants. Les plantes d'agrément viennent du monde entier, et ne sont plus le reflet d'un écosystème proche de la nature.

## **Le contresens patrimonial**

**Contradiction tourisme et mode de vie huéen** (peu de MJ ont gardé cet aspect traditionnel) : ce dernier valorise l'intimité, le tourisme impose l'exposition. Les propriétaires des MJ sont globalement sceptiques à l'exposition et la préservation de leur habitat.

La **politique de patrimonialisation impose un contresens** à la fois dans la ville, où les MJ sont cloisonnées au centre-ville alors qu'elles devraient faire partie intégrante du paysage urbain ; mais aussi à la campagne où certaines MJ sont destinées à être des maisons rurales, alors qu'elles sont traditionnellement inscrites dans le milieu urbain, et liées au Palais.

Projet d'étendre le paysage culturel à l'ensemble de la Province → effort de patrimonialisation dans la campagne périurbaine pour être classé par l'UNESCO. Encore une contradiction puisque le mode de vie huéen est urbain et non rural.

## **Constituer les MJ en patrimoine habité**

Hormis quelques festivités comme le festival de Hué, la ville n'a pas une activité touristique très développée et elle ne couvre pas l'ensemble de l'année. La majorité du financement au patrimoine est accordé aux grands monuments qui accueillent parfois des fêtes.

Les habitants qui participent à l'activité touristique le font gratuitement: ils ouvrent les portes de leur MJ, offrent le thé, se vêtissent des habits traditionnels. L'entretien des MJ est à la charge des habitants<sup>4</sup> et seuls les anciens rentiers arrivent à s'en sortir → beaucoup de MJ se dégradent. Et le comble, c'est que les MJ qui « jouent le jeu » sont 10 fois plus taxées que les maisons restées dans l'anonymat ! De plus en plus de MJ demandent à sortir des circuits touristiques.

## **Conclusion**

Les autorités vietnamiennes comptent sur le tourisme pour alimenter les caisses. Or les touristes reviennent déçus de leur voyage : l'harmonie qu'ils recherchent dans les MJ est absente car beaucoup de ces maisons sont fermées, ou les habitants les accueillent à contrecœur.

La patrimonialisation de Hué participe à la construction d'une identité vietnamienne qui semble en réalité très fragile : pression économique, contradiction dans la gestion de ce patrimoine (autorités vs propriétaires issus du monde féodal), mais surtout fractures sociale et politiques qui sont toujours présentes entre le VN du Nord et celui du Sud.

La patrimonialisation ne peut se faire uniquement pour favoriser le tourisme, le VN doit d'abord améliorer le contexte économique, politique et social.

---

<sup>4</sup> Aide financière insuffisante et périodique → ex : festival de 2002, la Province avait accordé 10 millions de dongs par MJ participant à l'activité touristique. Mais cette aide s'est révélée insuff pour engager de réelles rénovations.